

FR

Clause de non-responsabilité:

La DG Concurrence met à la disposition du public, dans un souci de transparence accrue, les renseignements communiqués par les parties notifiantes dans la section 1.2 du formulaire CO. Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables, et leur teneur ne préjuge nullement la position de la Commission sur l'opération envisagée. La Commission ne peut pas davantage être tenue pour responsable des renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient.

M. 10249 – DERICHEBOURG ENVIRONNEMENT / GROUPE ECORE HOLDING

SECTION 1.2

Description de la concentration

L'opération notifiée consiste en la prise de contrôle exclusif de la société Groupe Ecore Holding SAS par la société Derichebourg Environnement.

La société Derichebourg Environnement est une filiale du Groupe Derichebourg, lequel est présent dans les secteurs des services à l'environnement (collecte et valorisation de déchets, services aux collectivités tels que la collecte de déchets ménagers) et des services aux entreprises (prestations dans la propreté (nettoyage), l'intérim, les services aéronautiques externalisés, l'énergie, etc.).

La société Groupe Ecore Holding SAS est à la tête du Groupe Ecore, lequel est actif dans le secteur de la gestion des déchets. L'activité du Groupe Ecore couvre l'ensemble des activités de la chaîne du

recyclage, à savoir la collecte, la valorisation et la commercialisation de matériaux en fin de vie. Elle intervient principalement dans le recyclage des déchets métalliques, ainsi que dans le recyclage des déchets de papiers-cartons et plastiques.

Les activités du Groupe Derichebourg et du Groupe Ecore se chevauchent principalement dans le secteur du recyclage des déchets en Allemagne, en Belgique et en France, en particulier le recyclage de déchets métalliques.